

pourrait perturber des exportations canadiennes représentant un milliard de dollars. Parmi les autres secteurs qui seront étudiés, mentionnons les produits pétrochimiques, les télécommunications et le matériel lourd de production d'électricité. Les provinces et le secteur privé identifient actuellement leurs priorités. Par exemple, Roland Frazee de la Banque Royale a suggéré que nous discussions d'abord avec les États-Unis d'un arrangement sur le commerce des services informatiques.

Ces arrangements pourraient s'inspirer d'accords déjà en vigueur, soit d'accords bilatéraux comme le Pacte de l'automobile, soit d'instruments multilatéraux comme l'Accord du GATT relatif au commerce des aéronefs civils.

L'intérêt que suscite cette initiative dans toutes les régions du Canada et dans de nombreux secteurs de l'économie témoigne, à ce qu'il me semble, d'une nouvelle confiance des Canadiens dans leur capacité de livrer concurrence sur le marché nord-américain.

Je suis heureux de pouvoir dire que cette initiative a été bien reçue par l'Administration américaine qui, à ce que je crois savoir, procède elle aussi au recensement de ses priorités sectorielles.

Notre propre examen de l'option d'une libéralisation du commerce canado-américain sur une base sectorielle supposera des consultations plus étroites avec les provinces et le secteur privé. Ce n'est donc peut-être que dans quelques mois que le gouvernement sera en mesure de décider s'il doit ou non proposer des discussions officielles avec le gouvernement des États-Unis. Toute négociation qui sera entreprise pourrait ne pas donner immédiatement de résultats, selon la complexité des questions en cause, et selon qu'elle est menée sur une base bilatérale ou qu'elle appelle la participation d'autres pays.

Le point essentiel est l'initiative proprement dite.

Nous devons tenter de retrouver l'élan perdu. Le programme de travail du GATT est un premier pas dans ce sens. Un deuxième pas pourrait être constitué par les propositions visant la mise en oeuvre des préparatifs d'une nouvelle série de négociations commerciales -- initiative que le Canada appuie pleinement et à laquelle il participera. Un troisième pas pourrait être une libéralisation du commerce sur une base bilatérale. Le Canada et les États-Unis sont tous les deux engagés envers la libéralisation du commerce et un système commercial multilatéral ouvert. Nos pays, tout comme d'autres, ont relâché leur vigilance ces dernières années. Notre bien-être à tous exige que nous nous réengajions à accepter les obligations et les règles qu'imposent des marchés ouverts.

Je vous remercie.